

La Vie de Monsieur de Grignon de Montfort

Prestre Missionnaire.

- (p. 9) Monsieur Louis-Marie de Grignon naquit en Bretagne, au diocèse de St. Malo, d'un père qui avait plus de noblesse que de fortune. Il s'était surnommé „de Montfort”, ou parcequ'il était de la petite ville de Montfort (à la Canne), ou à cause de la dévotion singulière qu'il avait pour la Sainte Vierge, qu'il appelait „Mons Fortis”. Il vint au monde *au diocèse de Saint Malo, Rennes* ²⁾, en l'année 1671. Il fit ses humanités à Rennes en Bretagne. Il vint ensuite étudier en philosophie dans l'Université de Paris.
- (p. 10) Il entra dans une petite Communauté d'Ecclésiastiques que Monsieur Bottu de Barmondière, curé de Saint Sulpice, entretenait dans sa paroisse, dans une grande régularité. Comme il avait un grand attrait pour la mortification, son directeur lui donna un règlement particulier, qui à sa prière, lui prescrivait des pénitences fort austères. Il tomba grièvement malade et demanda en grâce qu'on le portast à l'Hotel-Dieu, voulant mourir parmi les pauvres, qu'il aimait fort tendrement. Et comme il souffrait des douleurs très aigues, il disait à ceux qui le plaignaient: „Trop heureux d'être dans la maison de Dieu”. Mr. l'Échassier, directeur du Sém. de Saint Sulpice, ayant vu son règlement particulier, lui ôta *une moitié* ³⁾ une partie des austérités, qu'il avait coutume de faire, et le réduisit, tant qu'il pût au train de la communauté; ce qui n'empescha pas qu'il menast une vie très extraordinaire.
- (p. 11) Il était toujours le premier et le dernier à l'oraison, où il ne se servait jamais de la liberté, que l'on accorde, de la faire debout; après laquelle il entendait encore la sainte Messe à genoux et faisait de même son action de grâces après la sainte communion; qu'on lui permettait 4 ou 5 fois la semaine. Il eut bien souhaité demeurer toujours en adoration devant le Saint Sacrement, en sorte qu'il passait tant de tems à la prière et aux autres exercices de piété, que ses camarades de classe ne pouvaient comprendre qu'il restat du tems pour étudier.

Un jour qu'il devait soutenir une thèse sur la grâce à son tour, suivant l'usage du Séminaire, ses condisciples résolurent de lui faire des arguments

¹⁾ On sait que le Sulpicien Grandet était un biographe fécond. Il écrivit une longue série de vies de saints personnages de son temps, dont M. Letourneau a extrait „Les saints prêtres français du XVII^e siècle” par Joseph Grandet, Angers et Paris, 1897-1898. De l'ouvrage de Grandet existait une double copie, dont la première fut perdue à la Révolution Française. Plus tard la Bibliothèque Nationale put en racheter le premier volume à un chiffonnier. L'autre copie était restée à Angers et fut apportée à Paris par M. Emery. Elle se trouve toujours dans la „Réserve précieuse” du Séminaire du S. Esprit, Rue du Regard 6, à Paris. Dans le III^e Volume de ce manuscrit, qui n'est pas de la main de Grandet, se trouve une petite esquisse d'une vie de Saint Montfort, que nous reproduisons ici. D'après la pagination originale, celle que nous adoptons, elle occupe les pages 9 à 19. À l'une des feuilles est épinglé l'original de la lettre de M. Bellier que nous reproduisons à la suite de l'esquisse. En face du titre (page 8) on trouve le texte: „Dicebant autem multi ex ipsis: Daemonium habet et insanivit, quid enim auditis”, Joan., 10, 20.

²⁾ Le texte en cursif est rayé dans le manuscrit.

³⁾ Idem.

si forts, qu'il ne pourrait répondre, afin de l'obliger à donner plus de tems à l'étude. Mais ils furent bien surpris, lorsqu'ils le virent

- (p. 12) répondre en maître et leur citer de longs passages de Saint Augustin, sans hésiter; et ils furent persuadés que le Saint Esprit est un meilleur maître que tous les docteurs, pour apprendre toutes les vérités aux âmes qu'il s'est choisies. „Ubi Deus magister est quam cito discitur quod docetur”, dit Saint Grégoire.

Pour le distraire un peu de cette grande application intérieure, qu'il avait aux choses spirituelles, on lui donna le soin de la bibliothèque, des cérémonies et des catéchismus. Et il s'acquittait de ces emplois avec beaucoup d'exactitude.

Environ ce temps, la soeur de Monsieur Grignon vint à Paris pour demander quelque secours à son frère.

Ce fut pour lui un embarras. Mais se confiant en Dieu il trouva moyen de la mettre dans un Couvent de Religieuses, où par la charité de quelques personnes, il paya sa pension pendant quelque temps. Elle témoigna avoir le désir de se faire religieuse. On la mit au Noviciat pendant lequel elle donna des marques d'une si solide piété, que la Communauté, par une charité aussi rare que désintéressée, la reçut pour rien.

- (p. 13) Mons. de Grignon lui ayant fait faire ses vœux. lui dit adieu pour le reste de ses jours; et depuis il ne l'a pas été voir une seule fois pour pratiquer un plus grand détachement et une mort plus entière aux inclinations de la nature.

Il avait un talent rare pour toucher les coeurs des pécheurs les plus endurcis. Et comme on eust dit à quelques uns des Ecclésiastiques du Séminaire qu'il faisait pleurer les enfants du Catéchisme du Canton de la Grenouillère, les plus indociles de tout Paris, ils voulurent être témoins de telle merveille, qui leur paraissait incroyable. Ils en furent si attendris eux-mêmes, qu'ils ne purent retenir leurs larmes.

Il brûlait du désir extrême d'aller prêcher l'Évangile aux infidèles du Canada et du Nouveau Monde. et il disait quelque fois à ses amis: „Que faisons nous ici, pendant qu'il y a tant d'âmes qui se perdent?”.

Scachant un jour que Monsieur l'Échassier devait faire partir le lendemain des Ecclésiastiques pour le Canada, il s'offrit pour les accompagner. Mais le sage

- (p. 14) Supérieur crût que Dieu le demandait ailleurs.

Monsieur l'Évêque, supérieur de la Communauté de Nantes, venait presque tous les ans faire sa retraite à Saint Sulpice. Comme il s'appliquait à faire des missions à la campagne, il engagea facilement Monsieur de Grignon à le suivre. Il fit avec lui plusieurs missions en Bretagne. Mais Mons. l'Évêque étant mort en l'année. . . Monsieur de Grignon fut inspiré d'aller à Rome offrir ses services au Pape pour aller faire des missions dans le Nouveau Monde. Il entreprit ce voyage vers l'année 1705, à pied comme les Apôtres, sans argent, ayant son manteau long, son sac et son bréviaire. Il fut présenté à sa Sainteté par un Cardinal. Et comme Monsieur de Grignon voulut parler en latin, le Pape Clément XI lui dit: „Parlez François, Monsieur, je l'entends assez pour vous répondre”, et parcequ'il déclara au Saint Père,

qu'il se sentait embrasé du désir d'aller prescher l'Évangile aux infidèles, le Pape luy dit: „Vous avez un assez grand champ en France pour exercer votre zèle, n'en sortez point! Mais suivez bien les ordres des Évêques dans les diocèses *

(p. 15) de qui vous travaillerez. Laissez vous conduire”.

Une réponse si sage fit résoudre Mons. de Grignon à revenir en France et à faire voeu d'obéissance à tous les évêques dans tous les diocèses desquels il serait appelé pour travailler au salut des âmes.

Ce qu'il exécuta ponctuellement.

Ce qui n'empêcha pas qu'il souffrit des persécutions et des contradictions étranges partout où il a travaillé.

Monseigneur de Nantes lui permit en 1711 de faire une mission dans son diocèse aux portes de la ville.

Il y eut un succès merveilleux. Et comme sa coutume, conforme à celle de tous les missionnaires, était de planter une croix dans quelque lieu commune pour être un monument de la mission, il résolut de la faire planter sur un Calvaire fort élevé et en demanda permission à Monsieur l'Évêque de Nantes, qui la lui accorda. Quoique ce fut dans la chère année, on luy apporta tant d'argent pour construire ce Calvaire, que non seulement il fut obligé de remercier plusieurs personnes des sommes qu'on lui voulait donner; mais on prétend qu'il consta plus de vingt mille écus, parcequ'il y avait de grandes marches de pierre de taille pour y monter et

(p. 16) différentes grottes, où les mystères étaient représentées. Mais il nourrit quantité de pauvres familles.

Le démon, ne pouvant souffrir un si grand trophé, érigé en l'honneur de la Croix du Sauveur, porta quelques personnes à en écrire à la Cour, où elles firent entendre au Roy, que ce Calvaire, en temps de guerre, pourrait bien servir d'une forteresse pour battre la ville de Nantes, en sorte que le Roy donna l'ordre qu'on l'abbatît. Ce qui fut exécuté et causa une mortification sensible à Mons. de Montfort.

Il fit ensuite une mission dans la ville de Poitiers, qui eut de grand succès; à la fin de la quelle il voulut faire un feu de joie, pour y faire brûler tous les mauvais livres, les plus sales peintures et tous les instruments de luxe et de vanité, qu'il put trouver dans la ville. Quelqu'un, à son insu, avait ajouté la figure du Démon, qu'on voulait faire brûler.

Monsieur le Grand Vicairé, devant qui on avait fait tourner cette cérémonie en ridicule, vint, en l'absence de Monsieur l'Évêque, empêcher qu'on y mit le feu. En sorte que les libertins remportèrent tous

* Mons. le Doyen de Vihiers me dist le 12 Février 1719 qu'étant allé, comme il faisait la mission à Nantes, sur un vaisseau il trouva deux matelots, qui se battaient. Il leur fist la correction. L'un en profita; l'autre continua ses blasphèmes et ses emportements Mr. de Montfort lui dit: „Misérable, tu seras dans 3 heures en enfer; au bout desquelles il mourut”.

Mr. Vatel, qui s'était engagé pour être aumônier du vaisseau, pénétré de cet événement se degage et se joint à Mr. de Montfort pour être missionnaire, Prêchant à Fontenay, un riche s'étant moqué de ses missions, Mr. de Grignon prêchant toujours, s'arrêta tout cours dans son sermon, se mit à genoux et dist: „Mon Dieu, je ne mérite pas d'être prophète”, et se levant il dist: „Il y a un riche qui n'est pas loin d'ici, qui sera mort avant 15 jours. Ce riche tombe malade, regarde sa maladie comme rien, ne veut pas se confesser et meurt sans sacrements.”

(Cette note d'une écriture différente se trouve dans la marge). P. E.

(p. 17) ces mauvais livres et ces sales tableaux dans leurs maisons et le mal devint plus grand. . . et fuerunt novissima pejora prioribus.

Tous ces chagrins et toutes ces mortifications qu'on faisait souffrir à Mr. de Grignon, bien loin de diminuer son zèle ou de ralentir sa ferveur, ne faisaient que l'augmenter.

Il pensa à former un corps ou communauté de douze hommes apostoliques, qui n'auraient aucun bien, ni revenu, non plus que les Apôtres et qui s'abandonneraient à la divine Providence pour leur subsistance, pour aller, suivant l'ordre de nos Seigneurs les Évêques prescher l'Évangile par tous les diocèses.

Il leur dressa même des règles contenant des points d'une sublime perfection. Le centre de leur Congrégation devait être La Rochelle et il s'était déjà associé plusieurs prêtres, qu'il avait conduits à un si grand détachement, qu'ils le suivaient partout.

En Janvier 1716, peu de mois avant sa mort, il fit une mission dans le diocèse de La Rochelle, qui eut un si grand succès, que trois ou quatre huguenots et plus de 30 pénitents lui demandèrent d'aller à pied à Notre Dame des Ardilliers à Saumur pour remercier

(p. 18) Dieu de leur conversion. Ils entrèrent dans la ville, nus pieds, une feste, ayant un cierge à la main, chantant des cantiques avec un prêtre de la mission, qui les conduisait. *

Enfin Dieu voulant récompenser Mr. de Grignon de ses travaux, il tomba malade au milieu d'une mission, qu'il avait commencé à Saint Laurent-sur-Sèvre et ne fut que deux jours malade et sentant la mort approcher, il se fit mettre des chaines au pieds et au cou, voulant mourir esclave de la Sainte Vierge, et couché sur la paille, ayant une pierre sous sa tête pour luy servir de chevet, tenant d'une main un crucifix et de l'autre son chapelet et l'image de la Sainte Vierge, qu'il portait toujours sur soi et chantant des cantiques. Il expira après avoir reçu les sacrements, le 30 Avril 1716. On luy trouva le corps tout noirci de coups de discipline et entouré d'une ceinture de fer.

(p. 19) Plusieurs habitants de Nantes vinrent pour emporter son corps; ceux de la paroisse de Saint Laurent se mirent sous les armes pour s'y opposer. Il y eut plus de dix mille personnes, qui assistèrent à sa sépulture. Une troupe de Vierges, qu'il avait consacrée à Dieu et grand nombre de pécheurs convertis marchèrent en habits de pénitence

* „La Procession partit de Saint Pompain, à 3 lieues de Fontenay et à 19 de Saumur. Elle fut conduite par Mrs. Mulot et Vatel, qui ont succédé à Mr. Grignon dans ses missions.”

Mlle Dauné de Nantes voulant se. se. un mausolé à Mr. de Montfort, son directeur, obtint permis de M. de La Rochelle de se. ôster la terre, qui était sur son corps mort depuis 18 mois, pour avoir qu'un morceau de ses habits. Cela se fit. Mr. le Doyen de Saint Laurent, qui était présent, me dist le 21 Juillet 1719, qu'il n'exala aucune mauvaïse odeur; que plusieurs personnes dirent qu'ils avaient senti comme de l'encens et de la myrrhe.

On lui mist une tombe de marbre, élevée de 3 à 4 pieds, sur laquelle on a gravé, en lettres d'or, ces paroles: „Quid cernis viator — lumen extinctum — hominem charitatis igne consumptus — omnibus omnia factum — Ludovicum Mariam Grignon de Monteforti — si vitam petis, nulla integrior — si paenitentiam, nulla austerior — si zelum, nullus ardentior — pietatem in Mariam, nullus Bernardo similior — sacerdos Christi, Christum moribus expressit — verbis ubique docuit — indefessus evangelizat — nonnisi in tumula requievit — pauperum pater — orphanum patronus — ut vixerat devixit ad caelum tandem maturus evolavit 29 Aprilis 1716.”

(Cette note de la même écriture que celle de la page 14 se trouve dans la marge). P. E.

À Monsieur
Monsieur Rigault, ancien curé de Saint-Michel de la Palludz
ou, en cas d'absence, à M. Grandet, directeur du Séminaire à Angers.

† Jésus.

Monsieur,

J'ai lû et relu l'attestation historique de Monsieur de la Viseule Robert, oncle maternel de feu missire Louis Grignion, dit Montfort, que j'ai connu très particulièrement. Tous les articles de votre lettre sont éclairés dans la dite attestation. Je vous ajoute seulement qu'étant à Rennes dans les classes d'humanités, 3e, 2e et autres jusqu'à la fin de physique, Louis Grignion, était du nombre de plusieurs écoliers que j'assemblais toutes les semaines, pour faire ensemble des conférences de piété. J'étais déjà prêtre, et je les envoyais deux ou trois à la fois servir les pauvres dans l'hôpital et dans l'hôp. des Incurables, et pour y faire la lecture pendant le repas, et un petit catéchisme. Louis y était très affectionné.

Quand il alla à Paris, je le recommandai à M. l'abbé de la Prévalays pour le temporel sur tout. Il lui aida de tems en tems avec plaisir, et venant en province, il m'en dit toute sorte de biens. Enfin M. Grignion revenu de Rome dans notre ville, je l'ai vu très mortifié à table, toujours donnant à manger aux pauvres tout ce qui lui était donné. Je l'engageai d'aller dans l'Évêché de Saint-Brieux avec un des premiers et des meilleurs missionnaires du royaume nommé M. Leuduger, encore à présent scolastique et chanoine de Saint-Brieux, mon bon ami ou plutôt mon maître, afin de travailler sous la conduite d'un maître si expérimenté autant approuvé de tout le monde que le bon M. Grignion a été persécuté pour être extraordinaire.

Dans ce temps, quand je l'examinais sur ces persécutions, il me marquait que sa plus grande peine était quand on l'accusait de n'être pas obéissant, croiant faire son capital de l'obéissance. Quand je trouverai la lettre que m'écrivait de Mortagne en Poitou le frère Alexis sur la mort de ce bon prestre, je vous l'enverrai. Il y marquait que le moribond peu de moments avant sa mort remercia Dieu des croix et des persécutions qu'il avait eu la bonté de lui envoyer et dit „Deo Gratias”, baisant son Crucifix¹).

Je suis tout à vous par Celui qui s'est fait tout à nous. Celui qui envoira à M. Grandet tous les mémoires sur cette affaire, lui mandera les oeuvres de charité que les maladies, surtout la dissenterie contagieuse, ont fait faire en cette ville.

À Rennes, le 3 Septembre 1719.
Bellier, prêtre.

¹) Se basant uniquement sur ce passage de la lettre de M. Bellier, certains ont voulu promouvoir le frère Alexis; Frère enseignant d'une communauté fondée par Montfort. Ne pouvant trouver aucun autre indice et ne retrouvant pas son nom dans d'autres documents, on le réduit au rang de frère-novice. Remarquons seulement:

1. Rien ne permet de dater cette lettre du frère Alexis à M. Bellier.
2. Le texte de la lettre de M. Bellier ne permet pas d'affirmer que le frère Alexis avait assisté personnellement à la mort du saint.
3. Rien ne prouve que le frère Alexis fut originaire de Mortagne ou qu'il fut en résidence en cette ville. M. Bellier dit simplement que le frère lui écrivit une lettre de Mortagne.
4. Absolument rien dans ce texte ne prouve que frère Alexis fut un enseignant. Comme par ailleurs on n'apporte aucune autre preuve, on peut se réaliser quelle est la valeur d'un pareil argument.